



URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la société « KIMBAL s.a. », représentée par Monsieur TACKOEN Frédéric, dont les bureaux se trouvent Chaussée de Bruxelles 410 b à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Chaussée de Bruxelles, 408 à 1300 Wavre et cadastré division 1, section B n°54B2, 54B3, 54C3, 54G2, 54V2 et 54W2.

Le projet consiste en la transformation de bureaux en extension d'hôtel, et présente les caractéristiques suivantes :

- Il conserve un gabarit R+2+toit, avec une hauteur sous corniche rehaussée de 1m67 du volume principal, ayant une hauteur depuis le niveau de la rue de 5m75; toiture à double pente;
- Les lucarnes existantes sont supprimées (4 en façade avant et 2 en façade arrière);
- 5 nouvelles baies en façade avant et arrière sont créées ;
- La création d'un nouvel auvent sur 38m20 avec un revêtement similaire à la toiture (teinte gris);
- Un parement en brique de ton rouge ; une toiture en tuile ton gris ; un auvent en tuiles de teinte gris ; des corniches en alu de teinte gris ; les menuiseries extérieures en pvc ton gris ; des garde-corps en métal ton gris ; des seuils et appuis en pierre bleue ;
- Une emprise au sol inchangée (710m²).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional. Le projet est construit en zone agricole.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : François-Xavier Van Damme), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Le dossier peut également être consulté durant la période d'enquête au Service Urbanisme (Place des Carmes, 8, au 1^{er} étage, à 1300 Wavre) :

- Les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h00 à 12 h 00 (sur rendez-vous),
- Le 30 avril 2024 de 16 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous).

Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371, mail : <u>urbanisme@wavre.be</u>. À défaut, pour les consultations jusqu'à 20 heures, la permanence pourrait être supprimée.

L'enquête publique est ouverte le 24 avril 2024 et clôturée le 08 mai 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique n° 24/065.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 08 mai 2024 à 11h, au Service Urbanisme.

A Wavre, le 15 avril 2024